

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Points-clés du conseil spécialisé pour la filière sucrière du 8 décembre 2016

Le conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière sucrière s'est réuni le 8 décembre, sous la présidence d'Éric Lainé, pour faire le point sur la situation des marchés et l'avancement de la mise en œuvre du plan d'actions stratégiques de la filière sucrière. Les résultats d'une étude conjointe du service de la statistique et de la prospective du ministère de l'Agriculture et de FranceAgriMer sur la résistance aux aléas des exploitations agricoles selon leur typologie, ont également été présentés.

Mise en œuvre du plan d'actions stratégiques : une dynamique collective de progrès

Le conseil a dressé l'état d'avancement des actions prévues dans le cadre du plan stratégique de la filière sucrière adopté le 3 mars 2015, en vue d'affronter dans les meilleures conditions la concurrence sur les marchés européen et mondial à la fin des quotas. Le programme AKER se déroule dans les temps impartis, l'Institut technique de la betterave (ITB) poursuit les actions d'accompagnement technique auprès des planteurs, la filière a transformé son interprofession et s'est dotée d'un nouvel accord interprofessionnel.

Dans le cadre des actions prioritaires à mettre en œuvre en 2017, la filière sucrière a demandé à FranceAgriMer la réalisation de deux études spécifiques, la première en vue de cartographier les zones d'exportation potentielles pour la filière sucrière française, en ce qui concerne notamment les problématiques d'accès au marché et de coûts de transport, la seconde pour mesurer l'impact pour la filière des propositions de la Commission européenne concernant la baisse d'incorporation des biocarburants de première génération. Ces demandes seront examinées par le conseil d'administration de FranceAgriMer en février prochain, dans le cadre du programme d'études de l'établissement pour 2017.

Conjoncture et situation des marchés

Monde : marché déficitaire en 2016/17, possible retour à l'équilibre en 2017/18

Le puissant mouvement haussier des marchés sucriers amorcé en début de campagne 2015/16 s'est poursuivi jusqu'en octobre 2016, alimenté par les déficits de production de 2015/16 et 2016/17 et l'engouement des fonds internationaux pour les marchés agricoles, ce qui a conduit au doublement des prix mondiaux en un an. Depuis la mi-octobre, cette flambée est enrayée par la révision à la baisse du déficit mondial 2016/17 ainsi que les premières prévisions des analystes mondiaux pour 2017/18. L'ISO, FO Licht et d'autres experts prévoient, sauf incident climatique, un retour à l'équilibre, voire un léger excédent dès 2017/18. Les prix ont ainsi baissé d'environ 15 % sur un mois. Toutefois, cette pression baissière pourrait être limitée par le besoin de reconstituer les stocks mondiaux sur la prochaine campagne.

L'Union européenne en capacité d'exporter davantage dès 2017/18

La production européenne de sucre pour 2016 s'inscrit en nette hausse par rapport à 2015, à 17,4 Mt contre 14,9 Mt, grâce à la progression des surfaces. Les surfaces déjà contractualisées par les fabricants auprès des planteurs pour 2017/18, en progression de 20 à 25 %, augurent de la capacité de l'Union européenne à être davantage présente sur le marché mondial dès 2017/18 avec la fin du plafond OMC sur ses exportations.

Pour en savoir plus : <http://www.franceagrimer.fr/content/download/48431/464597/file/nco-suc-2016-bulmensconjoncture-a16m11n547.pdf>

Étude : une augmentation relative du nombre de grandes exploitations diversifiées entre 2000 et 2010

FranceAgriMer a présenté au conseil spécialisé sucrier une étude réalisée avec le service statistique et de la prospective du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, intitulée « Les exploitations agricoles comme combinaisons d'ateliers ». Cette étude montre, sur la période 2000-2010, une augmentation relative du nombre d'exploitations de grande taille, qui combinent plusieurs ateliers spécialisés (productions végétales et animales) alors que depuis 30 ans on observait une tendance générale à la spécialisation sur un seul atelier. Parmi les raisons possibles de cette nouvelle

tendance, encore modeste, les auteurs de l'étude formulent l'hypothèse que ce type d'exploitation, potentiellement plus résistante aux crises, aurait eu une stratégie d'adaptation à un contexte d'instabilité devenu durable, hypothèse à vérifier sur le terrain.

En savoir plus : <http://www.franceagrimer.fr/content/download/46717/446715/file/etude-Agrete-FranceAgriMer-exploitations-diversifiees.pdf>

Contacts presse : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
